



## Compte perso saisie au nom de eurl

Par **muriel1802**, le **12/03/2013** à **13:13**

bonjour,  
mon eurl a été liquidée en janvier 2012. L'ancien bailleur me demande par huissier de payer ma cote part foncière. Il m'a directement envoyé un huissier qui a saisie mon compte perso. L'injonction de payer est à mon nom et pas à celui de l'EURL, la dette est celle de l'EURL, pas la mienne personnellement. En ont ils le droit ? **merci**